

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 18/07/2022**OBJET : Compte rendu annuel d'activités de la concession GRDF pour l'année 2021
(CRAC)****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 22****Nombre d'exprimés : 28****Date convocation 11/07/2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle ANSOLIA, le dix-huit juillet deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND
Emmanuelle SCHARFF à Liliane BLAISE
Roseline MHARI AGOURRAME à Ouda MECHAIN
Sandrine TROUSSIEUX à Nathalie HERAUD
Christophe DEBIZE à Linda BEGGUI
Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Excusé

Stéphane DUTHEIL

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Xavier FELIX donne une lecture synthétique du rapport disponible en Mairie :

GRDF est un distributeur public de gaz naturel.

Le service dessert la commune d'Anse. Le gaz est distribué à 1 611 abonnés soit 29GWh acheminés en 2021.

1 775 848€ de valeur nette concédé.

492 163 € de recettes acheminement et hors acheminement.

Le réseau de distribution possède 30 km de canalisations moyenne pression.

75 407€ ont été investis sur la concession en 2021, sur la commune de Anse dans le but de développer et moderniser les ouvrages.

96.6 % des demandes fournisseurs ont été traitées dans les délais

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



de secrétaire
[Handwritten signature]